

**ANNEXE 2 à la convention de partenariat
Plan d'action commun fin 2017 et 2018**

Remarque importante : ce plan d'action prévisionnel n'intègre pas les actions conduites indépendamment par chacune des communautés de communes et par la CCI

Objectif 1: Améliorer la lisibilité et l'attractivité du territoire : Optimiser la promotion et le marketing territorial à l'échelle du Pays Charolais Brionnais

Actions conduites par le PETR pour le compte et en partenariat avec les communautés de communes :

Action ou projet	Contribution autres partenaires de la convention à l'action ou au projet	Coût et financements	Délai
Restructuration du site economiecharolaisbrionnais.fr, sinstallerencharolaisbrionnais.fr, développement tourismeencharolaisbrionnais.fr, Poursuite du développement de la photothèque économique des lauréats des trophées pour alimenter les sites et autres supports	Les communautés de communes : transmission des données nécessaires, participation à la définition des orientations données aux sites, création des liens avec les sites intercommunaux le cas échéant CCI : contribuer à l'actualisation des données socioéconomiques sur les sites economiecharolaisbrionnais.fr etc, en étroite partenariat avec les CC. Cela se traduira par une mise à jour des fiches descriptives des parcs d'activité et un lien vers le site transentreprise (transcommerce/transartisanat), mise en place d'une revue de presse hebdomadaire consultable en ligne sur le site economiecharolaisbrionnais.fr.	Coût refonte des sites + photothèque : 20K€ Participation FNADT 80% et budget du PETR (dont dévolution actif BSA)	Entre fin 2017 et 1 ^{er} trimestre 2018
Financement et organisation de stands sur des salons définis par le Bureau du PETR : -Salon des entrepreneurs en juin 2018 (cible : entrepreneurs	Les communautés de communes : participation technique à la préparation des salons (orientations, visuel...) et organisation de présence sur les stands	Coût salon des entrepreneurs : 25K€ FNADT : 80% et budget PETR (dont dévolution actif BSA)	Salon de la randonnée : mars 2018 Forum du bois et de la construction : avril 2018

<p>lyonnais) - Salon de la randonnée de Lyon (cible : résidences secondaires, touristes, résidentiel Lyon) - Valorisation potentiel d'installation sur la filière bois : décider nécessité de tenir un stand ou action à l'occasion d'Euroforest 2018 à St Bonnet de Joux et/ou sur le Forum du Bois et de la Construction à Dijon du 11 au 13 avril 2018</p>	<p>La CCI : participation technique à la préparation des stands, présence sur le stand</p>	<p>Coût salon de la randonnée (+ supports de com spécifiques) : 10K€ LEADER : 80% et budget PETR</p> <p>Euroforest et forum du bois non chiffrés</p>	<p>Salon entrepreneurs : juin 2018 Euroforest : juillet 2018</p>
<p>Définir le programme de marketing et de promotion collective pour l'année 2019 avec les cibles prioritaires (approche accueil généraliste ou filières (silver economy, usine du futur, tourisme, transition énergétique...))</p>	<p>Les communautés de communes et la La CCI : contribution à la définition des orientations communes</p>	<p>Pas de coût supplémentaire : temps élus et agents PETR, CC et CCI</p>	<p>Calendrier : entre mai et septembre 2018</p>
<p>Poursuivre les travaux nécessaires à l'aboutissement du projet de candidature UNESCO</p>	<p>Les communautés de communes concernées par le périmètre : intégration du projet dans la préparation des PLUi</p> <p>La CCI : aide à la définition du cadre de la politique de mécénat autour du projet UNESCO et du Pays d'Art et d'Histoire</p>	<p>Coût : 100K Région BFC, LEADER, DRAC, mécénat et dons, budget annexe PETR</p>	<p>Travaux toute l'année</p>
<p>Concevoir et éditer des supports de promotion et d'info éco/tourisme à l'échelle du Pays qui valorisent mieux l'image globale, à définir (pas de guide pratique en 2018 car cela sera repris par les OT, mais des doc d'itinérance ou de suggestions (par exemple fiche simplifiée de l'offre par secteur à destination des restaurateurs, plaquettes accueil éco avec des infos simplifiées ZRR, ...))</p>	<p>Les communautés de communes : participation à la définition des supports à réaliser en fonction des cibles et des besoins : ex : supports spécifiques pour les salons</p> <p>La CCI : transmission d'informations, le cas échéant</p>	<p>Coût : à définir en fonction des besoins Financement : LEADER possible à 80%</p>	<p>Définir avant fin 2017 les supports nécessaires pour l'ensemble des salons Réalisation des supports : en fonction des dates des salons</p>

Accompagner la définition d'une stratégie touristique à l'échelle du Pays, articulée avec le schéma régional de développement touristique	<p>Les communautés de communes (et villes le cas échéant): contribution à la définition des orientations communes dans la stratégie</p> <p>La CCI : transmission d'informations sur la filière tourisme en générale, participation aux séances, mobilisation entreprises pour contribuer à la définition de la stratégie</p>	Coût : 10K€ (pas une mission globale de BE mais éventuellement des intervenants ponctuels sur des sujets précis) Financement : LEADER	Lancement : printemps 2018 avec objectif stratégie finalisée automne 2018
Etudier la possibilité de développer des applications smartphone, web pour générer des flux touristiques avec géoloc... une fois que la stratégie touristique aura été définie (notamment les cibles)	<p>Les communautés de communes : participation à la définition des outils communs</p> <p>La CCI : transmission d'information, mobilisation d'intervenants sur ces outils</p>	Coût : pas de dépenses spécifiques sur ce secteur pour 2018 mais à anticiper pour 2019 en fonction des outils retenus	Fin 2018

Actions conduites par la CCI en partenariat avec les communautés de communes et le PETR :

Action ou projet	Contribution autres partenaires de la convention à l'action ou au projet	Coût et financements	Délai
<p>Participation aux opérations nationales ou régionales consulaires ou interconsulaires de valorisation des entreprises : par exemple Semaine régionale de la création de l'entreprise, le club des créateurs d'entreprises et des jeunes entreprises....</p> <p>En matière de transition énergétique, la CCI apporte une expertise auprès des entreprises en matière de développement durable, diagnostic énergétique, gestion des déchets. Le soutien des filières liées à la</p>	Les communautés de communes et le PETR : relais des manifestations organisées localement par la CCI		

<p>rénovation énergétique des bâtiments et l'économie circulaire ainsi que la promotion des plateformes multimodales gérées par la CCI 71 s'inscrivent dans cette démarche.</p> <p>S'agissant de la transition numérique, toutes les entreprises sont touchées par la digitalisation de l'économie, quelle que soit leur taille et leur secteur d'activité. La CCI accompagne les TPE et PME de l'industrie, du commerce et des services dans cette transition digitale.</p> <p>En matière de formation initiale, et de formation continue et des questions touchant à l'emploi, la CCI s'efforcera de répondre au mieux aux attentes actuelles et futures des entreprises. Elle veillera, en gardant un lien de proximité avec les entreprises, à développer l'innovation pédagogique, le numérique, l'international, l'alternance, l'apprentissage. Des formations sur place ou à distance seront organisées au bureau de Charolles ainsi que dans les espaces mis à disposition par les collectivités (Gueugnon, La Clayette-Baudemont....)</p>			
--	--	--	--

Objectif 2 : Fédérer les acteurs économiques et institutionnels dans une approche d'ambassadeur du territoire

Actions conduites par le PETR pour le compte et en partenariat avec les communautés de communes :

Action ou projet	Contribution autres partenaires de la convention à l'action ou au projet	Coût et financements	Délai
Organiser les Trophées de l'entreprise 2018/2019 avec l'ensemble des partenaires en intégrant un volet emploi (articulation avec GPECT)	Les communautés de communes et la CCI : participation à la définition des modalités d'organisation de la nouvelle édition, mobilisation des entreprises locales à participer	Coût : entre 10 et 15K€ Financement : FNADT (sous réserve), CACE, Groupama	Fin novembre 2017 : définition des modalités d'organisation du concours Mars 2018 : lancement appel à candidatures Automne 2018 : remise des trophées A partir de fin 2018 : visites des lauréats
Organiser 2 ou 3 rencontres du tourisme avec les professionnels (1 : répondre aux nouvelles tendances des clients (dev durable, homestaging, réseaux sociaux, présentation programme formation locale tourisme GPECT) ; 2 : faire consommer local aux clients) + bourse d'échanges de doc tourisme à l'échelle du territoire lors d'une rencontre Mettre en place des Educ Tour nouvelle formule avec les OT (petit dej des OT)	La CCI : contribution à la définition du programme, mobilisation des intervenants et relais auprès des entreprises locales Les communautés de communes : présence aux rencontres	Coût pour 3 rencontres : 15K€ (en fonction du tarif des intervenants)	Rencontre 1 : fin novembre Rencontre 2 : fin février Rencontre 3 (sous réserve) : avril
Mettre en place un pass tourisme (expérimentation) pour les professionnels et les ambassadeurs du territoire	La CCI : contribution à la définition des modalités du projet et mobilisation entreprises	Coût : 10K€ Financement : LEADER et	Présentation du projet : fin novembre 2017 lors de la rencontre 1 ; mise en œuvre expérimentale année 2018
Organiser 1 ou 2 voyages d'étude	Les communautés de communes : aide	Coût : 5K€ pour 2 déplacements	Calendrier : 1 déplacement en avril

sur des sujets économiques (exemples : Fab Lab, cluster silver economy, pôle européen de la céramique, Climats de Bourgogne, routes touristiques, structuration filière AOP/tourisme/PNR Doubs et Jura...)	au choix de la thématique ou de la destination La CCI : info sur des thématiques ou destinations intéressantes pour le territoire	(bus, repas...) Financement : budget PETR	et 1 déplacement en juin
--	--	--	--------------------------

Actions conduites par la CCI dans le cadre de la convention en partenariat avec les communautés de communes et le PETR :

Action ou projet	Contribution autres partenaires de la convention à l'action ou au projet	Coût et financements	Délai
Mettre en place d'une plateforme de financement participatif local en lien étroit avec le PETR et les CC. Le mode de financement Coccigo développé sur le département de la Côte d'Or sera étendu à la Saône-et-Loire en 2018.	Les communautés de communes et le PETR : relayer l'information sur la mise en place de la plateforme		
Organiser des temps de rencontre des deux clubs d'entreprises du territoire La priorité est portée sur la redynamisation des centres villes en privilégiant le commerce de demain. Compte-tenu du caractère non délocalisable de cette activité, un effort particulier sera réalisé sur les territoires ruraux. Les unions commerciales et les groupements de commerçants seront accompagnés afin de mettre en place des actions innovantes sur leur territoire et de former les salariés de leurs adhérents.	Les communautés de communes : organiser la coordination avec la CCI sur les modalités d'accompagnement des projets collectifs des commerçants		

<p>Un effort particulier sera porté sur la transmission et la recherche de repreneurs pour les entreprises qui constituent le tissu économique du territoire. Cette ambition sera déclinée avec une priorité sur la recherche de financements et l'accompagnement des start-up.</p>			
---	--	--	--

Objectif 3 : Susciter les initiatives et améliorer l'accueil économique sur le territoire

Actions conduites par le PETR pour le compte et en partenariat avec les communautés de communes :

Action ou projet	Contribution autres partenaires de la convention à l'action ou au projet	Coût et financements	Délai
Co-organiser la dissolution de Bourgogne Sud Activ avec la CCI			Délibération pour désigner les nouveaux représentants de la CCI et du PETR chargés de la dissolution : fin octobre 2017 Réunions de dissolution : bureau et AGE qui liquide les actifs au profit du PETR : fin novembre
Mettre en place une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales : recrutement ingénierie dédiée et pilotage de la mission	Les communautés de communes : participation aux comités de pilotage de la mission, remontée des besoins en matière de formation La CCI : participation aux comités de pilotage de la mission, remontée des besoins des entreprises, proposition de formations issues de l'identification des besoins	50K€ pour l'ingénierie pour 15 mois Financement : 32K€ CRBC, 12K€ convention Eternit France, budget PETR Budget actions spécifiques qui sera défini courant 2018	Recrutement chargé de mission : décembre 2017 Mise en place des actions : courant 2018

Actions conduites par la CCI dans le cadre de la convention en partenariat avec les communautés de communes et le PETR :

Action ou projet	Contribution autres partenaires de la convention à l'action ou au projet	Coût et financements	Délai
Aménager un tiers lieu dans les locaux de la CCI à Charolles de type coworking			
Conduire des actions pour développer le commerce connecté en Charolais Brionnais			
Déployer la démarche de diagnostic des entreprises industrielles axé sur			

l'usine du futur en déployant un plan de prospection des entreprises du territoire avec l'outil CCI MAP.			
Conduire des actions sur la transmission/reprise d'entreprises spécifiques sur le Charolais Brionnais			

Objectif 4 : Financer les initiatives de développement économique

Actions conduites par le PETR pour le compte et en partenariat avec les communautés de communes :

Action ou projet	Contribution autres partenaires de la convention à l'action ou au projet	Coût et financements	Délai
Coordonner et rédiger la préparation du contrat de Pays 2018/2020, et en particulier le volet économique expérimental + programmation actions éco du contrat de ruralité	Les communautés de communes : contribution à la définition des axes du futur contrat, proposition de projets La CCI : participation à la réflexion		Novembre 2017 : 1ere négo technique Décembre 2017 : négo technique + politiques + délibérations PETR (et CC si souhait) Janvier 2018 : signature du contrat

Actions conduites par la CCI dans le cadre de la convention en partenariat avec les communautés de communes et le PETR :

Action ou projet	Contribution autres partenaires de la convention à l'action ou au projet	Coût et financements	Délai
Lancement plateforme financement participatif (voir objectif 2)	Voir objectif 2		